



Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

ARRETE MUNICIPAL

**Portant sur la nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration du Centre
Communal d'Action Sociale de la Commune de Claix**

94 DGS 2026

Nomenclature : 5.3.1

Le Maire de la Commune de Claix,

VU la délibération du Conseil Municipal n°21/2026 en date du 1er Avril 2026, fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS à 12, soit 6 membres élus par le Conseil Municipal et 6 membres désignés par le Maire.

VU les articles L123-6 et R123-11 du Code de l'action sociale et des familles.

CONSIDERANT que les membres du CCAS sont favorables à cette candidature.

ARRETE

ARTICLE 1 :

- Madame ANTOINE Marie-France : Club 2000, association de personnes âgées et de retraités,
- Monsieur BILLON PIERRON Robert : UNRPA, association de personnes âgées et de retraités,
- Madame RONIN Anne-Marie : Le Zeybu2Claix, association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Madame GIROUD Jacqueline : UDAF, association familiale
- Monsieur PERMINGEAT Jean François : Association Sainte Agnès, association de personnes handicapées
- Monsieur MARTIGNAGO Luc : participant à des actions en lien avec le développement social de la commune

Comme membres nommés par le Maire au Conseil d'Administration.

ARTICLE 2 : Cette nomination prend effet à compter de 22 Avril 2026.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Le Maire, La Directrice Générale des Services, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfète de l'Isère.

Fait à Claix, le 22 avril 2026

Le Maire,
Christophe REVIL



Date d'affichage: 23.04.2026

Date de retrait: 23.06.2026